

100% DIGITAL



FRENCH DESIGN CORNER en SUEDE

DU 29 MARS AU 28 AVRIL 2021

Dans le cadre de la **Team France Export**, **CCI International Grand Est** et **Business France** vous proposent de participer, avec le soutien financier de la **Région Grand Est**, au showroom digital **FRENCH DESIGN CORNER - Suède**.

Cette plateforme d'exposition virtuelle vous permettra d'exposer votre savoir-faire aux professionnels suédois des secteurs de la décoration et du design.

FOCUS SUR LA SUEDE

- ▶ La Suède est un pays de fortes traditions en matière de design et ameublement intérieur. Les produits de décoration et d'ameublement représentent le 1er poste de consommation des ménages et biens durables et semi-durables (avant l'habillement).
- ▶ En outre, le marché de l'architecture d'intérieur est très dynamique en Suède, poussé par les projets résidentiels et commerciaux, ainsi qu'un écosystème de cabinets d'architectes de notoriété internationale.

- **Marché de la décoration en Suède en 2019 : 7,9 milliards €**
- **Croissance du marché (2019) +4%**

En partenariat avec :



Plateforme d'exposition virtuelle de la décoration et du design

FRENCH DESIGN CORNER 2021
En Suède

Participez au showroom digital des marques françaises, informez-vous sur le marché suédois, et débutez des courants d'affaires !

7,9 Mds EUR
Le marché de la décoration en Suède (2019)

+4%
La croissance du marché (2019)

Un événement digital
Du 29 mars
au 28 avril 2021

Portée par Business France, les Chambres de Commerce et d'Industrie, et Bpifrance, Team France Export concentre les meilleures solutions du public et du privé pour faciliter et accélérer votre développement à l'international. A chaque étape de votre projet export, vous bénéficiez des leviers adaptés à votre stratégie, à vos ambitions et à vos moyens.

INSCRIPTION AVANT LE 25 FEVRIER 2021 (dans la limite des places disponibles)




CONTACTS

Alsace // Claudia ARNAZ // 06 80 37 84 17 // c.arnaz@grandest.cci.fr
Lorraine // Frédéric BOURGUIGNON // 06 38 16 31 05 // f.bourguignon@grandest.cci.fr
Champagne-Ardenne // Alexandre LABORDE // 06 45 51 90 82 // a.laborde@grandest.cci.fr

• teamfrance-export.fr/grandest
CCI Grand Est - 10 Place Gutenberg – CS 20003 - 67085 Strasbourg Cedex – France



PROGRAMME

- | | | |
|---|-------------------------|---|
|  | VISIO-CONFERENCE | <input type="checkbox"/> Bootcamp pour les participants français – présentation du programme, des participants, des intervenants, des données clés du marché de la décoration, de la culture des affaires en Suède et des spécificités d'un rendez-vous avec les acteurs locaux (45 min - réunion Microsoft Teams). |
|  | VISIO-CONFERENCE | <input type="checkbox"/> Table ronde franco-suédoise sur le « Marché de la décoration et du design » : témoignages d'entreprises de la décoration et du design implantées localement, interventions sur la place du design et du développement durable dans les projets, tendances du marché, « Comment travailler avec les professionnels du marché suédois ? » (1h15 – en anglais - réunion Microsoft Teams). |
|  | VISIO-CONFERENCE | <input type="checkbox"/> Participation à la vitrine d'exposition virtuelle
Cela inclut : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation de votre entreprise sur le site internet dédié à l'opération ✓ Sensibilisation de la délégation française à la base de données Business France Suède de plus de 1 000* contacts de professionnels du secteur de la décoration et du design suédois (architectes, agents-distributeurs, détaillants, influenceurs, presse). <i>*seuls les contacts des prospects intéressés ou qui ont répondu seront partagés.</i> ✓ Promotion de la plateforme via une campagne ciblée sur le réseau professionnel LinkedIn, ciblant uniquement les professionnels du secteur et sur le site Business France Nordic. ✓ Rendez-vous d'affaires individuels à distance, en fonction des intérêts confirmés des acteurs du marché suédois pour vous rencontrer. |

PRESTATIONS PROPOSEES

Phase 1 : Préparation de votre showroom

- > Recueil de vos éléments marketing en anglais (sélection d'images, liste de prix et présentation de votre société, lookbook, texte pour les réseaux sociaux)
- > Elaboration et uniformisation de votre dossier de présentation.

Phase 2 : Mise en ligne de la plateforme du showroom avec la possibilité de publier des documents, des vidéos, des livres blancs, des démonstrations, etc.

- > Communication digitale via une campagne ciblée sur le réseau LinkedIn, le compte Instagram Business France Nordic et le site Business France Nordic.
- > Emailing diffusé auprès de la base de contacts Business France en Suède : architectes, distributeurs, retailers, etc.
- > Communiqué de presse collectif sur les entreprises participant au French Design Corner.
- > Relances et suivi des grands comptes emblématiques et présentation de la plateforme.

Phase 3 : Séminaire à distance et mise en relation

- > Matinée de séminaire à distance.
- > Mise en relation au fur et à mesure avec les acheteurs ayant manifesté un intérêt sur la plateforme.
- > Reporting avec des statistiques sur le trafic sur le site et les coordonnées des acheteurs ayant manifesté un intérêt pour votre offre.
- > Remise du guide des affaires en Suède (**Business France** - version digitale)

COÛT *

1 950 € HT

Le **Chèque Relance Export** est une des mesures phares du Plan de Relance Export qui répond directement aux besoins concrets des entreprises exportatrices. **Contactez-nous !**

* La Région peut accorder, pour toute inscription confirmée, une subvention pouvant aller jusqu'à 50% du coût net de la mission HT (hors forfait organisation CCI, interprétariat et suivi de contacts non éligibles), sous réserve que votre entreprise remplisse les conditions d'éligibilité (consulter votre conseiller CCI International).

Cette subvention sera versée sous forme de remboursement à l'issue de la mission et après règlement total des factures. Prise en compte limitée à une personne par entreprise.

Éléments à transmettre avant le 01/03/2021 pour valider votre inscription : Le bulletin d'acceptation, le RIB, KBIS et le formulaire d'aide régionale.

Les dépenses engagées au titre de la manifestation peuvent être reprises dans le cadre de l'assurance prospection proposée par Bpifrance.



CONTACTS

Alsace // Claudia ARNAZ // 06 80 37 84 17 // c.arnaz@grandest.cci.fr
Lorraine // Frédéric BOURGUIGNON // 06 38 16 31 05 // f.bourguignon@grandest.cci.fr
Champagne-Ardenne // Alexandre LABORDE // 06 45 51 90 82 // a.laborde@grandest.cci.fr

• teamfrance-export.fr/grandest
CCI Grand Est - 10 Place Gutenberg – CS 20003 - 67085 Strasbourg Cedex – France



FRENCH DESIGN CORNER - Suède
DU 29 MARS AU 28 AVRIL 2021

A retourner complété :

à votre conseiller : c.arnaz@grandest.cci.fr

*Si vous souhaitez que la référence de votre bon de commande soit reportée sur la facture qui vous sera envoyée vous devez **obligatoirement l'indiquer sur ce bon d'acceptation.***

REFERENCES	
Dossier suivi par : Claudia ARNAZ	Téléphone : 03 88 76 42 15 / 06 80 37 84 17
	Mail : c.arnaz@grandest.cci.fr
Bon d'acceptation à retourner avant le : 25 FEVRIER 2021 <i>dans la limite des places disponibles</i>	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
N° de bon de commande client à reporter sur la facture :	
Raison Sociale :	SIRET (obligatoire) :
Nom :	Fonction :
Activité :	Site Internet :
Adresse :	
CP :	Ville :
Adresse de facturation (si différente) :	
Tél :	Mail :

<input checked="" type="checkbox"/> Participe au FRENCH DESIGN CORNER - Suède	Montant HT	1 950 €
	TVA 20 %	390 €
	TOTAL TTC	2 340 €

Je joins un RIB et un chèque de 50 % du montant TTC, soit € TTC, établi à l'ordre de « CCIRGE » et envoyé à : CCI Grand Est - Direction International - CS 20003 - 67085 STRASBOURG CEDEX. Solde à régler à réception de facture.

Je procède au paiement **par virement bancaire** aux coordonnées suivantes : BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE - IBAN : FR76 1470 7501 8070 2198 5594 514 - Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPMTZ

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées en annexe et les accepte.

Fait à

Le

Signature + cachet de l'entreprise

Précédée de la mention « Bon pour accord »

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions qui suivent sont constitutives des conditions générales de vente (C.G.V.) des prestations commercialisées par la CCI GRAND EST dans le cadre des activités déployées par CCI International GRAND EST avec, le cas échéant, l'appui du réseau d'Entreprise Europe Network. Des conditions particulières pourront, le cas échéant, déroger aux présentes conditions générales de vente ou les compléter par des clauses spécifiques contenues dans la proposition commerciale. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la CCI GRAND EST, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Les conditions générales d'achat du Client sont inapplicables.

Le fait que la CCI GRAND EST ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions. Toute commande de prestations commercialisées par la CCI GRAND EST suivie du règlement par le Client d'une avance sur participation ou au comptant, entraîne et implique l'adhésion entière et sans réserve de ce dernier aux présentes conditions générales de vente.

Dans la prestation d'Entreprise Europe Network et de CCI International GRAND EST ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bulletin d'acceptation : les transports à l'intérieur du pays où se déroule la mission, les frais de restauration non prévus au programme, la participation d'une 2ème personne pour la même entreprise, les frais éventuels d'acheminement de documentation et /ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids, l'assistance d'un interprète, les dépenses personnelles, les frais de visas.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

2.1 / Proposition commerciale

Une proposition commerciale à laquelle sera joint un bulletin d'acceptation ou un devis sera adressé à l'entreprise concernée. Cette offre mentionnera les conditions d'exécution et les conditions financières retenues.

2.2 / Acceptation de l'offre proposée et inscription

Les entreprises confirmeront leur participation en retournant, avant la date de clôture des inscriptions, à la CCI GRAND EST :

- Le bulletin d'acceptation dûment complété et signé par une personne habilitée au sein de l'entreprise,
- Un acompte de 50% du montant total TTC de la facture à la commande.

Le bulletin d'acceptation matérialise l'engagement de l'entreprise et l'acceptation des Conditions Générales de Vente. A réception du bulletin d'acceptation, la CCI GRAND EST retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à l'acompte reçu. Le solde est exigible 15 jours avant le début de la mission ou de la fourniture programmée des prestations.

Cas particulier : Pour les prestations concernant l'offre de préparation, comprenant par exemple les ateliers techniques, les rencontres expert, l'éclairage réglementaire, les diagnostics export, les fichiers : le prix de la prestation est payable à la commande, sauf stipulation expresse de la part de la CCI GRAND EST.

2.3. / Engagements des parties

Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent la CCI GRAND EST que si le bulletin d'acceptation et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bulletin d'acceptation.

La réception des pièces indiquées en 2.2 constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par la CCI GRAND EST.

Le Client s'engage à bénéficier de la (ou des) prestation(s) choisie(s) et validée(s) au préalable avec les services de la CCI GRAND EST et à suivre le programme tel qu'il est proposé dans l'offre.

2.4 / Subventions éventuelles

La confirmation par la CCI GRAND EST du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions étant soumis à des conditions d'éligibilité, il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité auprès de la Région Grand-Est.

2.5 / Facturation complémentaire

Si des prestations complémentaires par rapport à la teneur de la proposition commerciale sont rendues au Client, la CCI GRAND EST émettra une facture spécifique mentionnant le prix de la prestation concernée dans le mois qui suit le retour du déplacement. Elle devra être réglée sous 30 jours fin de mois.

3. PÉNALITÉS EN CAS DE NON-PAIEMENT

Le non-paiement à leur échéance des factures émises entraînera, après une mise en demeure préalable adressée par lettre recommandée restée sans effet :

- L'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal (Art. L.441-6 du Code de Commerce),
- L'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €,
- L'exigibilité immédiate de la somme restant due à la CCI GRAND EST.

4. CONDITIONS D'ANNULATION DE LA PRESTATION

4.1 / Du fait de la CCI GRAND EST

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, la CCI GRAND EST se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une

information écrite sera adressée aux Clients et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de toute indemnité supplémentaire.

4.2 / Du fait du Client

En cas d'annulation du fait du Client, la CCI GRAND EST sera en droit de conserver l'acompte et de facturer les prestations résiduelles à hauteur des dépenses réelles qu'elle aura déjà engagées.

4.3 / Force majeure

Les cas de force majeure, notamment les grèves, guerres, boycott de produits français, etc., ou tout autre événement imprévisible, irrésistible et insurmontable, indépendant de la volonté de la CCI GRAND EST et entravant les prestations en constituant un obstacle définitif à l'exécution de ses fournitures et prestations, suspendent de plein droit les obligations de la CCI GRAND EST et la dégageant de toute responsabilité ou dommage pouvant en résulter. Dans ce cas, le Client a la faculté de résilier sa participation en adressant à la CCI GRAND EST une lettre recommandée avec AR et la CCI GRAND EST lui remboursera les sommes versées, à l'exception des frais d'organisation qu'elle aura engagés, ou délivrera, au choix du Client, un avoir du même montant.

5. INFORMATION ET CONFIDENTIALITÉ

5.1 / Le Client s'engage à transmettre à la CCI GRAND EST toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation. Le Client s'engage à honorer les rendez-vous, à réaliser les démarches et travaux lui incombant dans le cadre du projet et à informer régulièrement la CCI GRAND EST de son évolution. Le Client précisera si ces données revêtent un caractère confidentiel ou si elles peuvent être exploitées par la CCI GRAND EST en vue d'enrichir ses programmes d'action ou ses prestations.

5.2 / La CCI GRAND EST s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au Client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, elle s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de la prestation, sauf autorisation spéciale et écrite du Client.

5.3 / La CCI GRAND EST pourra mentionner le nom du Client dans ses références institutionnelles (notamment avec le Conseil Régional ou l'Etat) et commerciales.

6. RESPONSABILITÉS

La CCI GRAND EST ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation par le Client des informations qui lui auront été transmises par la CCI GRAND EST, celle-ci n'ayant qu'une obligation de moyens.

La CCI GRAND EST dispose d'une assurance responsabilité civile en sa qualité de prestataire. Toutefois, la CCI GRAND EST n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages encourus et accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion d'une mission ou d'un salon. Le Client est par conséquent invité à souscrire à ses frais toutes assurances rendues nécessaires. Le Client devra notamment être titulaire d'une police d'assurance le garantissant pour les dommages qu'il encourt et ceux causés aux tiers dont il serait reconnu responsable. Plus spécialement, les Clients et leurs assureurs renoncent à tous recours contre la CCI GRAND EST.

7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La CCI GRAND EST demeure seule propriétaire des droits portant sur la propriété intellectuelle intégrés dans ses prestations, de son savoir-faire et du contenu des rapports rédigés par ses services ou ses partenaires.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données collectées recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la base de gestion de la relation client. Les destinataires des données sont les services de la CCI GRAND EST, de Business France et de leurs entités rattachées (pour certaines situées hors Union Européenne), aux membres du dispositif français d'appui à l'internationalisation de l'économie française et leurs sous-traitants techniques. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition pour justes motifs et de limitation des données le concernant. Il peut exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : dpo@grandest.cci.fr ou par courrier postal : DPD, CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Le responsable du traitement est le Président de la CCI GRAND EST. Base juridique du traitement : mission de service public de la CCI (art. L710-1, 3° du code de commerce). Autorité auprès de laquelle le Client peut introduire une réclamation : CNIL www.cnil.fr, 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris cedex 07.

9. LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au seul droit français.

Les Parties rechercheront une solution amiable à tout différend pouvant survenir entre elles, et de préférence par la voie de la médiation.

A défaut de règlement amiable, tout litige ou toute contestation se rapportant à l'application, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente sera porté devant les juridictions françaises territorialement compétentes par rapport au siège de la CCI.